

DONNÉES QUOTIDIENNES

Etablissements hospitaliers

74 personnes en réanimation

- 3 dans le Cher
- 16 en Eure-et-Loir
- 6 dans l'Indre
- 17 en Indre-et-Loire
- 5 en Loir-et-Cher
- 27 dans le Loiret

Etablissements médico-sociaux

346 établissements médico-sociaux ayant signalé un épisode Covid depuis le début de l'épidémie

358

résidents décédés dans leur établissement d'accueil (1)

- 75 dans le Cher
- 89 en Eure-et-Loir
- 73 dans l'Indre
- 40 en Indre-et-Loire
- 37 en Loir-et-Cher
- 44 dans le Loiret

5 523

cas confirmés issus des tests biologiques PCR

Les données sur le nombre de cas confirmés sont désormais disponibles au niveau régional

1 435 personnes de retour à domicile (2)

(1) Les chiffres des personnes décédées sont cumulatifs depuis le début de l'épidémie. Ces chiffres peuvent évoluer à la baisse, les établissements pouvant effectuer des corrections a posteriori (cas Covid infirmé).

(2) Concerne les patients ayant été hospitalisés pour Covid-19 et de retour à domicile en raison de l'amélioration de leur état de santé.

En cas de symptômes (fièvre, sensation de fièvre, difficultés respiratoires), contacter en priorité votre médecin traitant et le Samu Centre 15 si votre état s'aggrave.

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ PRUDENTS**

MESSAGES PRINCIPAUX

Ce lundi 11 mai 2020 marque le début de la sortie du confinement. Si la région Centre-Val de Loire est en vert au regard des différents indicateurs retenus (circulation active du virus, tension hospitalière sur les capacités de réanimation et organisation des tests), **nous devons tous rester vigilants et responsables.**

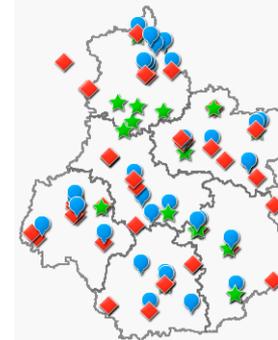
Depuis début mars, l'ARS Centre-Val de Loire a souhaité vous **informer de façon transparente et la plus précise possible** avec ce bulletin mis en ligne chaque soir à 20h00.

Le bulletin va continuer à être publié de façon quotidienne dans la nouvelle période qui s'ouvre.

À partir d'aujourd'hui, **les tests de dépistage au Covid-19 sont réalisés plus massivement, de façon systématique pour les personnes malades et leurs contacts.** Ces tests sont faits sur prescription médicale et sont réalisés dans les laboratoires publics et privés. Ils sont pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie.

➤ Toutes les informations sur le site de l'ARS :

<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/coronavirus-ou-se-faire-tester>



PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)